

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

ARBEZOL SPEZIAL

**Type(s) de produit**

TP08: Produits de protection du bois

**Numéro d'autorisation:** FR-2020-0036

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0015036-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	ARBEZOL SPEZIAL KORANOL IB
---------------------------------	-------------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bosshard Lack- und Farbenfabrik GmbH
	Adresse	Spitalgasse 3 86529 Schrobenhausen Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2020-0036	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	FR-0015036-0000	
Date de l'autorisation	14/08/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	06/03/2030	

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Kurt Obermeier GmbH
Adresse du fabricant	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allema gne
Emplacement des sites de fabrication	Kurt Obermeier GmbH site 1 Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

Nom du fabricant	Bosshard + Co. AG
Adresse du fabricant	Ifangstrasse 97 8153 Rümlang / Schweiz Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Bosshard + Co. AG site 1 Ifangstrasse 97 8153 Rümlang / Schweiz Suisse

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméth ylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (per méthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Plot 306/3, II Phase, GIDC VAPI 396 195 Gujarat Inde

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,16 % (p/p)
Corbesol B 62 Mixture of Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics; Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics; Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Corbesol B 62 Mixture of Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics; Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics; Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active		918-167-1	99,71 % (p/p)

### 2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) de la perméthrine. Peut provoquer une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P301+P310: IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor/...</p> <p>P331: NE PAS faire vomir.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le {0:...:contenu récipient} dans {1:...:}.</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Traitement curatif par pulvérisation - Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves  Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i> Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves  Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i> Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Traitement curatif du bois en service (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Application superficielle par pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> )  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: 3 applications de 100-115 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Vaporisateur (étain) - 0,2 L Seau (étain) - 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L Jerry can (étain) - 2,5 / 5 / 10 / 20 L Baril (acier) - 200 L IBC (conteneur pour vrac) (plastique PEHD) - 600 / 1000 L

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit non dilué avec un pulvérisateur à basse pression ou grâce à une bombe aérosol.

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

#### **4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **4.2. Description de l'utilisation**

**Tableau 2. Traitement préventif par pulvérisation - Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Traitement préventif du bois en classe d'usage 1 (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Application superficielle par pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: CU1 : 150 g/m <sup>2</sup> (195 ml/m <sup>2</sup> )  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: 2 applications de 90-110 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Vaporisateur (étain) - 0,2 L Seau (étain) - 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L Jerry can (étain) - 2,5 / 5 / 10 / 20 L Baril (acier) - 200 L IBC (conteneur pour vrac) (plastique PEHD) - 600 / 1000 L

#### **4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Appliquer le produit non dilué avec un pulvérisateur à basse pression ou grâce à une bombe aérosol.

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

#### 4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.3. Description de l'utilisation

**Tableau 3. Traitement curatif par brossage/ rouleau - Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves  Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves  Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Extérieur (bois en situations de classes d'usages 2 et 3) Traitement curatif du bois en service (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle au pinceau, au rouleau  Description détaillée: -

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> ) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 3 applications de 100-115 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau (étain) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L Jerry can (étain) - 2,5 / 5 / 10 / 20 L Baril (acier) - 200 L IBC (conteneur pour vrac) (plastique PEHD) - 600 / 1000 L

#### **4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Utiliser le produit non dilué et appliquer directement à partir du récipient.
- Remuer le produit avant l'application.
- Après application : nettoyer avec un nettoyeur pour pinceau, du white spirit ou du diluant pour résine synthétique.

#### **4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.4. Description de l'utilisation**



**Tableau 4. Traitement préventif par brossage/rouleau - Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Traitement préventif du bois en classe d'usage 1 (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle au pinceau, au rouleau  Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: CU1 : 150 g/m <sup>2</sup> (195 ml/m <sup>2</sup> )  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: 2 applications de 90-110 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau (étain) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L  Jerry can (étain) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L  Baril (acier) - 200 L  IBC (conteneur pour vrac) (plastique : PEHD) - 600 / 1000 L

**4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Utiliser le produit non dilué et appliquer directement à partir du récipient.
- Remuer le produit avant l'application.
- Après application : nettoyer avec un nettoyant pour pinceau, du white spirit ou du diluant pour résine synthétique.

**4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

**4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.5. Description de l'utilisation

**Tableau 5. Traitement curatif par injection sans pression –Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves  Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves  Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Extérieur (bois en situations de classes d'usages 2 et 3) Traitement curatif du bois en service (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection  Description détaillée: Application par injection sans pression combinée au traitement superficiel (par pulvérisation en intérieur ou brossage/rouleau en intérieur/extérieur)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Application superficielle : 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> ) - Application par injection sans pression (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 10 kg/m <sup>3</sup>  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: Application superficielle : 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> )  3 applications de 100-115 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle  Application par injection sans pression (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 10 kg/m <sup>3</sup>

	<p>3 application de 7 ml par trou environ à 30 minutes d'intervalle</p> <p>Distance des trous :</p> <p>Horizontal 20 cm</p> <p>Vertical 10 cm</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seau (étain) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L</p> <p>Jerry can (étain) - 2,5 / 5 / 10 / 20 L</p> <p>Baril (acier) - 200 L</p> <p>IBC (conteneur pour vrac) (plastique : PEHD) - 600 / 1000 L</p>

#### 4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.
- Après le traitement, sceller les trous de forage avec une cheville en bois.
- Après l'application : nettoyer le matériel avec un nettoyeur pour pinceau, du white spirit ou du diluant pour résine synthétique.
- Le traitement des trous ne doit être effectué que sur des éléments en bois librement accessibles. Ne pas percer les parties recouvertes (par ex. les lames de parquet), car le produit de protection du bois peut se répandre de manière incontrôlée.

#### 4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Après le traitement par remplissage, le temps de séchage peut être d'au moins une semaine.

#### 4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.6. Description de l'utilisation

**Tableau 6. Traitement curatif par injection avec pression – Professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves  Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves  Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Extérieur (bois en situations de classes d'usages 2 et 3) Traitement curatif du bois en service (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection  Description détaillée: Application par injection sous pression combinée au traitement superficiel (par pulvérisation en intérieur ou brossage/rouleau en intérieur/extérieur)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Application superficielle : 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> ) - Application par injection sous pression (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 10 kg/m <sup>3</sup>  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: Application superficielle :  250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> )  3 applications à 5 minutes d'intervalle  Application par injection sous pression (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 10 kg/m <sup>3</sup>

	<p>1 application de 20 ml par trou</p> <p>Distance des trous :</p> <p>Horizontal 20 cm</p> <p>Vertical 10 cm</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seau (étain) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L</p> <p>Jerry can (étain) - 2,5 / 5 / 10 / 20 L</p> <p>Baril (acier) - 200 L</p> <p>IBC (conteneur pour vrac) (plastique : PEHD) - 600 / 1000 L</p>

#### **4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.
- Après le traitement, sceller les trous de forage avec une cheville en bois.
- Après l'application : nettoyer le matériel avec un nettoyeur pour pinceau, du white spirit ou du diluant pour résine synthétique.
- Le traitement des trous ne doit être effectué que sur des éléments en bois librement accessibles. Ne pas percer les parties recouvertes (par ex. les lames de parquet), car le produit de protection du bois peut se répandre de manière incontrôlée.

#### **4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Après le traitement par remplissage, le temps de séchage peut être d'au moins une semaine.

#### **4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.7. Description de l'utilisation

**Tableau 7. Traitement curatif par brossage/rouleau – Non-professionnels**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves  Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves  Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Extérieur (bois en situations de classes d'usages 2 et 3) Traitement curatif du bois en service (résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle au pinceau, au rouleau  Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 250 g/m <sup>2</sup> (328 ml/m <sup>2</sup> )  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: 3 applications de 100-115 ml/m <sup>2</sup> à 5 minutes d'intervalle
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau (étain) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 L

#### 4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Remuer le produit avant l'application.

---

- Après application : nettoyer avec un nettoyeur pour pinceau, du white spirit ou du diluant pour résine synthétique.

#### **4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Assurer une ventilation adéquate pendant la phase d'application et de séchage du produit. Réutilisation de la pièce après 48h.
- Couvrir les matériaux bitumineux, les plastiques, le plâtre, le béton et le grès.
- Ne pas manger, boire, fumer pendant le travail.
- Ne pas travailler à la lumière et au feu ouverts.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Lors de l'application in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Les liquides résiduels du nettoyage de l'équipement doivent être évacués comme déchets dangereux.
- Pendant le temps de séchage du produit de protection du bois, l'inflammabilité des pièces de bois traitées est augmentée.
- Contient des pyréthrinoïdes, toxiques pour les chats, les abeilles, les poissons et autres organismes aquatiques.
- Éviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Couvrir les aquariums avant l'application.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.



- 
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Stocker à l'abri de la lumière
- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit sec frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
- Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
- Ne pas stocker le produit à plus de 30°C.
- Protéger le récipient contre les dommages.
- Durée de vie :
  - 2 ans à température ambiante dans un seau en métal
  - 1 an dans une bouteille en PEHD

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

Substances à faire apparaître sur l'étiquette :

Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics,

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics,

Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics